



## EC1 : VOUS EXPLIQUEREZ UNE DIFFICULTÉ SOULEVÉE PAR LES CHOCS ASYMÉTRIQUES DANS LE CADRE DE LA ZONE EURO

**Définition :** La zone euro désigne une zone économique composée de pays ayant adopté l'euro comme monnaie unique, ils suivent une politique monétaire commune gérée par la Banque centrale européenne (BCE). Ce projet d'union économique et monétaire a été lancé par le traité de Maastricht (1992).

**Affirmation :** Nous allons expliquer une difficulté soulevée par les chocs asymétriques dans le cadre de la zone euro.

**Explication :** Un choc asymétrique désigne une perturbation économique n'affectant qu'un ou que quelques pays d'une zone économique (taux d'inflation trop élevé ou trop bas et/ou niveau de croissance faible) sans affecter de la même manière les autres pays. Comme la politique monétaire est unique, les décisions affectent de la même façon chacun des pays membres. Or, ces décisions sont prises en fonction de la situation globale mais ne sont parfois pas adaptées aux situations particulières de pays en difficulté.

**Illustration :** La zone euro compte 21 pays membres, quand la BCE prend une décision liée à la politique monétaire, qui est donc unique, cela va affecter l'ensemble de ces 21 pays. Imaginons la situation suivante : le taux d'inflation moyen de la zone euro est de 0.5%, la plupart des pays se situent autour de ce niveau d'inflation. La BCE va donc mener une politique monétaire expansionniste afin d'atteindre un niveau d'inflation moyen inférieur mais proche de 2%. Cette politique monétaire est tout à fait adapté à la situation de la France, l'Allemagne, l'Espagne etc. mais pas celle de la Grèce qui connaît déjà un taux d'inflation à 6%. Cette politique monétaire expansionniste aura donc tendance à faire augmenter ce taux d'inflation déjà très haut.





## EC2 : L'ENGAGEMENT POLITIQUE DÉPEND DE VARIABLES SOCIODÉMOGRAPHIQUES.

Vote systématique<sup>1</sup> aux élections nationales de l'année en 2002, 2012 et 2022 par âge et diplôme (en % des inscrits)

	2002	2012	2022
Ensemble de la population	47,6	47,8	37
<b>Par âge</b>			
18-29 ans	31,4	26,8	17,3
30-64 ans	49,1	50,1	37,2
65 ans et plus	55,7	56,5	47,7
<b>Par diplôme</b>			
Aucun diplôme	45,6	42,2	28,8
Diplôme inférieur au baccalauréat	51,8	49,2	38,1
Baccalauréat	52,2	46,9	33,3
Diplôme de l'enseignement supérieur	54,5	53,8	43,7

Champ : Personnes inscrites sur les listes électorales et résidant en France métropolitaine.

Source : D'après Élisabeth ALGAVA et Kilian BLOCH, « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première*, n° 1929, 17/11/2022.

1 : Vote systématique : ont voté à tous les tours des élections nationales de cette année-là (présidentielles et législatives).

**1. À l'aide des données du document et d'un calcul simple, vous comparerez l'évolution du vote systématique des 18-29 ans à celle de l'ensemble de la population entre 2012 et 2022. (2 points)**

Ce document est un tableau statistique présentant le taux de vote systématique aux élections nationales de 2002, 2012 et 2022 selon l'âge et le niveau de diplôme. Les résultats sont exprimés en pourcentage des inscrits. Le document a été publié par l'INSEE en 2022.

En 2012, 26.8% des 18-29 ans inscrits sur les listes électorales et résidant en France métropolitaine ont voté à tous les tours des élections nationales de cette année-là (présidentielle et législative). Ce taux s'élève à 47.8% pour l'ensemble de la population. En 2022, 17.3% des 18-29 ans ont effectué un vote systématique contre 37% pour l'ensemble de la population. On remarque donc que le vote systématique de cette tranche d'âge est bien plus faible que la moyenne (environ 10 points de pourcentage de moins pour 2012 et 2022). En 2012, le vote systématique est presque 2 fois plus élevé dans l'ensemble de la population que chez les 18-29 ans. On peut aussi remarquer que la part de vote systématique baisse fortement en 10 ans : - 10 points de pourcentage pour l'ensemble de la population et également 10 points de pourcentage de moins pour les 18-29 ans entre 2012 et 2022.

**2. À l'aide du document et de vos connaissances vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)**

L'engagement politique désigne toutes les formes d'actions, motivées par des valeurs, et ayant pour but d'exercer une influence sur les détenteurs de pouvoirs (gouvernement, entreprises, consommateurs, collectivités locales etc.).

# CORRECTION DE L'ÉPREUVE COMPOSÉE DU BACCALAURÉAT 2026



SOSSES.fr

France  
Métropolitaine



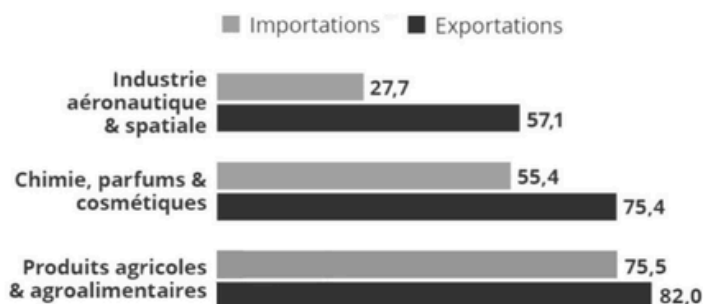
Nous allons montrer que cet engagement politique dépend de variables sociodémographiques. On remarque en effet que le sexe, l'âge, la génération, la PCS ou même le niveau de diplôme ont une influence sur l'engagement politique : la fréquence du vote, l'orientation politique, la probabilité de participer à des manifestations ou même de pratiquer le bénévolat est inégalement répartie selon les groupes sociaux. Ce constat se confirme dans le document. En 2022, 47.7% des 65 ans et plus inscrits sur les listes électorales votent systématiquement contre 17.3% des 18-29 ans (ce qui correspond à 30 points de pourcentage de moins). Les personnes plus âgées votent donc davantage systématiquement, cela peut aussi être un effet générationnel. Également, seulement 28.8% des inscrits n'ayant aucun diplôme votent systématiquement contre 43.7% des diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, moins le diplôme est élevé plus l'abstention est fréquente. On peut donc conclure que les comportements liés aux votes sont très largement dépendant de l'âge et du niveau de diplôme.



**EC3 : À L'AIDE DE VOS CONNAISSANCES ET DU DOSSIER DOCUMENTAIRE, VOUS MONTREZ QUE LA PRODUCTIVITÉ DES FIRMES SOUS-TEND LA COMPÉTITIVITÉ D'UN PAYS, C'EST-À-DIRE SON APTITUDE À EXPORTER.**

## DOCUMENT 1

Secteurs industriels avec l'excédent commercial le plus élevé en France sur un an (septembre 2023 - août 2024), en milliards d'euros



Source : Tristan GAUDIAUT, « Les fleurons de l'industrie française à l'export », [www.statista.com](http://www.statista.com), 24 octobre 2024.



## DOCUMENT 2

Aeque Aerospace France<sup>1</sup> monte en capacité en se dotant d'une nouvelle machine d'usinage cinq axes à très haute vitesse. Un investissement de 2 millions d'euros pour ce sous-traitant aéronautique de Cholet (Maine-et-Loire). « C'est la première machine neuve que nous achetons depuis sept ans. Elle répond à un impératif de productivité demandé par notre principal client. Sans cet investissement, nous perdions le marché », explique Olivier de Rohan-Chabot, directeur de l'usine choletaise. Le nouvel équipement doit en effet usiner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des pièces de fonderie en aluminium destinées à la fabrication de trains d'atterrissage, pour le compte de Safran Landing Systems<sup>2</sup>.

La filiale française du groupe indien Aeque Aerospace est en effet active dans l'usinage de pièces aéronautiques complexes et à forte valeur ajoutée pour les programmes neufs des avions et pour la fourniture de pièces de rechange à destination des compagnies aériennes. Elle produit ainsi des éléments de trains d'atterrissage et des composants moteur équipant l'Airbus A320, l'ATR 72 pour les trains d'atterrissage, ou encore le Falcon 7X de Dassault, ainsi que certains programmes militaires. « Les commandes d'avions neufs explosant, nous enregistrons une croissance de 20 % depuis la sortie de crise du Covid. Cette tendance devrait se maintenir au cours des trois prochaines années », indique le directeur d'Aeque Aerospace France.

Depuis 2022, cette entreprise de 70 salariés a en effet vu son chiffre d'affaires passer de 6,5 à 11 millions d'euros sur son dernier exercice clôt en mars 2025. Olivier de Rohan-Chabot table ainsi sur un atterrissage à 15 millions d'euros pour l'exercice 2025-2026. « [...], nous prenons de nouveaux marchés notamment dans les pièces de prototypage. Un domaine très spécifique qui nous permet de nous positionner auprès de nos clients en vue de l'adoption en série des prochaines motorisations », ajoute le dirigeant. En conséquence, Aeque Aerospace a créé dix postes ces deux dernières années à Cholet.

Source : d'après Cédric MENUET, « Aeque Aerospace France augmente ses capacités de production en Maine-et-Loire », [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr), 16 mai 2025.

1 : Aeque Aerospace France : filiale du groupe indien Aeque Aerospace.

2 : Safran Landing Systems : entreprise française, filiale du groupe Safran, spécialisée dans le domaine aéronautique.

## DOCUMENT 3

### Évolution du salaire moyen par tête (en indice), et croissance de la productivité globale des facteurs (en indice) dans quelques pays, 2000-2022

	2000	2005	2010	2015	2020	2022
<b>Allemagne</b>						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	102	103	112	117	115
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	103	103	108	111	112
<b>Espagne</b>						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	99	108	104	102	100
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	98	98	99	98	102
<b>États-Unis</b>						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	105	110	115	127	127
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	108	113	113	117	117
<b>France</b>						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	107	114	118	116	121
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	103	102	104	103	101
<b>Japon</b>						
Salaire moyen par tête, indice base 100 en 2000	100	101	99	97	100	100
Croissance de la productivité globale des facteurs, indice base 100 en 2000	100	104	103	108	108	109

Source : d'après Un monde en mutation – Productivité, compétitivité et transition numérique, Rapport du Conseil National de Productivité, 14 avril 2025.

# CORRECTION DE L'ÉPREUVE COMPOSÉE DU BACCALAURÉAT 2026



SOSSES.fr

France  
Métropolitaine



## Éléments de correction :

La **compétitivité d'un pays** désigne son aptitude à exporter, c'est à dire la capacité de vendre, sur les marchés internationaux, les biens et services conçus sur le territoire. Cette capacité à conserver ou à gagner des parts de marché est liée à la **productivité des firmes**, c'est à dire à l'efficacité des entreprises disposant d'au moins une filiale à l'étranger.

Ces FMN **internationalisent leur processus de production** et vont effectuer des **choix de localisation** en fonction de certains critères. Quand une entreprise s'installe sur un territoire (pour créer une nouvelle usine, racheter, se développer etc....), on parle d'**IDE** (investissements directs à l'étranger).

*[C'est un objectif d'apprentissage du programme de l'Education Nationale particulièrement mal formulé à mon avis. Il va falloir se débrouiller pour faire un plan cohérent...]*

### I. La productivité des firmes permet de stimuler leur compétitivité prix ce qui impactent la capacité des pays à exporter

#### A. Le coût de la main d'oeuvre, le niveau de fiscalité et la PGF influencent les coûts de production des firmes

[Doc 3, il faut mettre en avant des pays dont le salaire a peu augmenté, ce qui est intéressant pour limiter les coûts de production (Espagne, Japon) et/ou les pays où la productivité du travail a fortement augmenté. Exemple : Entre 2000 et 2020, le salaire moyen par tête n'a augmenté que de 2% en Espagne. Entre 2000 et 2022, la productivité globale des facteurs a augmenté de 9% au Japon]

#### B. Ces coûts de production impactent le niveau des prix et vont déterminer la capacité de s'imposer sur les marchés internationaux par des prix plus faibles

### II. La productivité des firmes permet de stimuler leur compétitivité hors-prix, ce qui va aussi impacter la capacité des pays à exporter

#### A. La qualification de la main d'oeuvre, la qualité des infrastructures ou même le soutien au financement en recherche et développement influencent la capacité d'innover des firmes

#### B. Ces éléments impactent la qualité, l'innovation, l'image de marque des produits et vont déterminer la capacité de s'imposer sur les marchés internationaux sur d'autres critères que le prix

[Doc 2, montre que les entreprises doivent proposer des produits très technologiques à forte VA pour conserver ou gagner des parts de marché]

[Doc 1, montre un excédent commercial élevé de la France : Les importations, dans le domaine de l'industrie aéronautique et spatiale représentent 27.7 milliards d'euros contre 57.1 milliards d'euros consacrés aux exportations]